

DANIEL CLEREMBAUX
Candidat Limousin Terre de Gauche / ADS
Circonscription N° 3 Limoges Bellac

Réponses au questionnaire adressé par Attac87 aux candidats aux élections législatives de juin 2012

Au sujet de la politique financière ou budgétaire

Concernant le « Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance », demanderez-vous qu'il soit abrogé ?

OUI, Le MES est une machine de guerre contre les droits des peuples qui sera géré par un conseil d'administration et surtout par un conseil des gouverneurs non élu et tous les membres de cette institution internationale jouiront d'une totale immunité. Son objectif reprend celui du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance signé le 30 janvier 2012 qui impose les mesures que subissent tous les états de la zone euro à savoir une régression sociale sans précédent depuis 70 ans au nom de « la règle d'or »

Refuserez-vous de le ratifier ? OUI.

Proposerez-vous l'application de la loi sur la Taxation des Transactions Financières sans attendre d'autres Etats européens et à un taux décourageant la spéculation financière ?

J'approuve totalement cette proposition qui a fait l'objet d'un dévoiement par le gouvernement précédent. Un Etat ne pourra longtemps rester isolé sur cette position. Un appel à la mobilisation des associations, des syndicats, des partis antilibéraux dans tous les états s'imposera donc dès lors qu'un Etat s'engagera dans cette voie. L'issue à cette crise repose sur la solidarité internationale entre les peuples et leurs organisations.

Proposerez-vous une refonte du système fiscal afin de doter l'Etat de vraies ressources financières lui évitant au maximum le recours à des emprunts ?

OUI : Il faut supprimer le bouclier fiscal, en finir avec les exonérations patronales (30 milliards par an), les niches fiscales (chiffrées par IGF à 66 milliards d'euros) , les revenus financiers des entreprises seront taxés, il faut rétablir une fiscalité réellement redistributive.

Proposerez-vous une refonte du système bancaire imposant la séparation des activités d'épargne et d'investissement et interdisant aux banques de conserver des filiales dans les paradis fiscaux ?

OUI , mais il faut imposer des règles de transparence aux banques, créer un pôle public financier sous le contrôle des salariés et de la populations.

Proposerez-vous un encadrement des taux de crédit pour les emprunts contractés par l'Etat et les collectivités locales ?

OUI, mais je pense que cela n'est pas suffisant. Sans contrôle citoyen tout peut continuer comme avant dans l'opacité la plus totale. Mais qui dit contrôle , dit nouveaux droits pour les élus et les citoyens : information obligatoire détaillé sur les emprunts souscrits... Je dis cela à partir de mon expérience de conseiller municipal à Limoges confronté à l'existence de 3 emprunts toxiques dévoilés par le journal Libération mais qui ont pu être niés jusqu'au bout. Pour agir, il aurait été nécessaire du temps, des moyens juridiques

Au sujet de la marchandisation des biens communs

Proposerez-vous une loi instaurant un service public de l'Eau sur tout le territoire avec une gestion locale démocratique prenant en compte sérieusement les enjeux écologiques, avec une tarification progressive incluant la gratuité des premiers mètres cubes et l'abandon de la part fixe ?

Oui, je pense que les mesures de tarification progressive de fournitures d'eau doivent être étendues à d'autres énergies vitales.

Au sujet de la moralisation de la vie politique

Proposerez-vous une interdiction complète du cumul des mandats ?

Oui, mais il faut aussi un statut de l'élu car il est impossible pour un salarié d'une entreprise privée de s'engager véritablement dans l'exercice d'un mandat d'importance régionale ou nationale. Il suffit de regarder l'appartenance CSP des parlementaires pour s'en convaincre.

Proposerez-vous une limitation temporelle à 2 mêmes mandats consécutifs ?

OUI, rêvons un peu : à la ville de Limoges depuis 1956 nous aurions eu 5 maires différentsno comment

Proposerez-vous une réduction significative (quel taux ?) des indemnités perçues par les députés et les sénateurs pour participer à l'effort national ?

OUI. Etre élu, cela doit impliquer de **garder son salaire**, de pouvoir rémunérer individuellement ou collectivement un secrétariat à l'assemblée (pour être en capacité de suivre l'activité parlementaire) et sur sa circonscription (accueil, préparation des dossiers, communication etc...) et de pouvoir se faire rembourser les frais liés à l'exercice du mandat dans le cadre d'une enveloppe forfaitaire raisonnable.

Fraternellement Daniel CLEREMBAUX

Contact : attac87@attac.org